



Enfance

Attention, jeux dangereux

BESANÇON

« Je suis tombé des nues quand ma petite-fille de 8 ans m'a dit qu'elle avait joué à la tomate dans sa cour d'école », témoigne Dominique Poulot. Président de la MAE du Doubs (leader dans l'assurance scolaire), il organisait vendredi à la demande de la FCPE une conférence-débat autour des « jeux dangereux à l'école ». « J'ai ainsi appris que la tomate n'est pas un banal jeu de balle comme je le pensais, poursuit Dominique Poulot, ça consiste à retenir sa respiration le plus longtemps possible. Une pratique dangereuse qui peut mener à la syncope. »

À ses côtés, la conférencière Françoise Cochet confirme, consternée, l'ampleur du phénomène. « La tomate, le jeu du foulard, le petit pont massacreur et autres jeux d'évanouissements ou extrêmement violents sont un phénomène aussi répandu que méconnu. Or ils provoquent régulièrement morts et handicaps. Et ceci à tous les âges, quels que soient le milieu social et le niveau d'études. Encore cette semaine, j'ai reçu un appel de parents pour me parler du cas de leur enfant en maternelle ! Et dernièrement, un jeune en prépa à Versailles est mort comme cela. »

Décès et handicaps irréversibles

Présidente de l'APEAS (association de parents d'enfants accidentés par strangulation, qui regroupe 670 adhérents à l'échelon national), Françoise Cochet n'a de cesse de mettre en garde contre ces « jeux » dangereux depuis qu'en septembre 2000, elle a retrouvé son fils de 14 ans mort dans sa chambre pour s'être livré au « jeu du foulard » (pratique consistant à chercher l'évanouissement en s'étranglant au niveau du cou ou du sternum et aboutissant parfois à des décès ou à handicaps irréversibles).

« Bien que ce genre de phénomène existe depuis l'Antiquité, c'était un sujet tabou à l'époque où j'ai décidé d'agir, explique-t-elle. Et même si les choses ont évolué en dix ans,

le ministère de la Santé n'a toujours pas signé le lancement d'une étude épidémiologique sur la question pour recenser tous les accidents de ce type, qui sont encore aujourd'hui répertoriés comme "accident domestique" ou "suicide inexplicable". »

C'est ainsi que depuis plus d'une décennie, elle n'a de cesse de sensibiliser enfants, ados et adultes. À ces derniers, elle apprend à détecter les symptômes (lire encadré) de tels jeux qui n'en sont pas.

Avec les enfants et ados, elle développe une autre approche : « Il s'agit de les mettre en confiance pour les inciter à parler. Et là, les doigts se lèvent et les enseignants sont souvent éberlués. Ensuite, une fois que les jeunes ont dit à quoi ils "jouent", nous les faisons réfléchir. Le vrai ressort avec eux n'est pas de mettre en avant le danger de mort – concept qui leur reste abstrait – mais celui du handicap. Nous commençons ainsi par leur demander quel est à leur avis l'organe du corps le plus important et, comme la plupart disent "le cœur", nous leur expliquons que, certes, le cœur est essentiel mais qu'on peut le remplacer... alors que le cerveau que ces "jeux" endommagent, non. »

Et de conclure : « Les choses avancent mais cette question des jeux dangereux est encore trop peu connue. D'où la nécessité d'informer et sensibiliser plus. Car dans toute société, la vie des enfants doit être une priorité. »

Pierre LAURENT



Françoise Cochet a perdu son fils, victime du jeu du foulard.

Signes d'alerte et prévention

Si l'APEAS enregistre chaque année une dizaine de décès chez les 4 à 20 ans, causés par ces pratiques à risques, elle souligne qu'elle n'a pas connaissance de tous les cas. En attendant l'enquête épidémiologique qu'elle a sollicitée de longue date auprès du ministère de la Santé, elle a eu, voilà une dizaine de jours, la satisfaction de voir adopter un amendement stipulant que tout personnel et élève de l'Éducation nationale devront bénéficier d'une formation et d'une sensibilisation au cours de son cursus. L'APEAS lancera également en septembre un jeu de société pédagogique et préventif en direction des 8-12 ans, sous la forme d'un Trivial Poursuit et utilisable pendant le temps périscolaire. À signaler aussi des films de sensibilisation (en ligne sur le site de la MAE et sur celui de l'APEAS : jeudufoulard.com). Quant aux symptômes permettant de déceler de telles pratiques ? « Ce sont souvent de violents maux de tête et douleurs auriculaires inexplicables, des petits éclatements de vaisseaux sur le visage et dans le fond l'œil, ainsi que des traces de strangulation sur le cou ou le sternum. »